

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'AVEP1

25 mars 2026

Pully - Collège Arnold Reymond



Une association SPV

L'assemblée débute à 14H18.

Daphné Ravera remercie chaleureusement les participant·e·s. présent·e·s à l'assemblée générale (24 membres présent·e·s). Elle les remercie pour leur soutien à leur métier, leur fidélité à l'association et d'œuvrer chaque jour pour l'avenir des élèves.

- Des salutations particulières aux invités présent·e·s :
 - Justine Dusart**, collaboratrice pédagogique à la DP
 - Anne Christe de Mello**, responsable de la filière BP à la HEP
- Les personnes invité·e·s qui ont pris la peine de s'excuser :
 - Monsieur Jean-François Theubet**, Responsable de la direction organisation, finances et système d'information
 - Monsieur Philippe Linder**, Responsable d'unité évaluation des élèves et système scolaire.
 - Monsieur Frédéric Borloz**, Conseiller d'Etat, chef du DEF
 - Madame Isabelle Rochat**, Collaboratrice pédagogique à la DP
 - Madame Nathalie Jaunin**, Directrice générale de la DP
 - Madame Joëlle Cochard**, direction pédagogique DGEO
 - Monsieur Thierry Dias**, Recteur de la HEP
 - Monsieur Frédéric Interwildi**, Directeur de la formation HEP
 - Madame Nathalie Jaccard**, Responsable d'unité plan d'étude et ressources didactiques à la DP.
 - Monsieur Carlos Vazquez**, Directeur général adjoint de la DGEO en charge de la DRHAJ
- Ainsi que les membres de l'AVEP1 :

Véronique Michelle	Nadine Baer
Catherine Châtillon	Stephanie Melika
Roxane Blondeau	Frédéric Zeggani
Valérie Spadanuda	Mélissa de Azevedo
Galia Vullo	Shally Fijani-Araghi
Michèle Anastasi	Léa Vultaggio
Caroline Devallonné Dinbali	Hamdi Hassan

Daphné Ravera précise que l'AG statuera et se terminera vers 16h avec un apéritif.

Elle rappelle que les non-membres peuvent intervenir mais n'ont pas le droit de vote et demande aux participant·e·s de s'annoncer distinctement pour la prise de notes. Le PV sera ensuite anonymisé.

Daphné Ravera présente l'ordre du jour envoyé avec le dernier AVEP'1fo. Elle propose à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour (le point n°9) pour présenter un projet de résolution créé avec le CC et le comité de l'AVEP1 "Pour un premier cycle fort". L'ordre du jour ainsi modifié est soumis à validation. Les délégué·e·s acceptent à l'unanimité l'ordre du jour modifié.

1. Message de la présidente

La parole est donnée à Sophie Bähni, présidente de l'AVEP1 dont le discours est le suivant :

Mesdames, Messieurs les invités, chers et chères collègues,

Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale du 25 mars, ici à Pully. Nous sommes ravies de vous retrouver et de pouvoir partager cet après-midi avec vous.

Nous remercions chaleureusement la direction de Pully de continuer à nous accueillir dans ces lieux.

Je tiens également à remercier Daphné, Lucie et Line, qui est excusée aujourd'hui, pour leur implication, leur réactivité et leur engagement. Chaque séance de comité à leurs côtés est un vrai moment de partage, de réflexion et de bonne humeur ! Nous avons même eu la chance d'avoir notre petite "bébé AVEP1", la fille de Line, qui a illuminé nos dernières rencontres de ses plus grands sourires.

Aujourd'hui, Daphné préside cette assemblée et Lucie en assure le procès-verbal. Merci à vous deux pour votre disponibilité et votre travail.

Comme vous le verrez au point 6, le comité continuera d'évoluer ces prochaines années et nous avons plus que jamais besoin de nouvelles et nouveaux membres au comité.

Je tiens aussi à remercier le Comité Cantonal de la SPV pour son travail. Un grand merci à Gregory Durand, président, à Yves Froidevaux, secrétaire général et à Lucie Kemmling adjointe à la direction pour leur accompagnement et leur soutien. Et merci aussi à Chloé Wittmann pour son travail au secrétariat.

Merci à nos invités de nous honorer de votre présence, c'est pour nous un signe précieux de l'intérêt que vous portez aux enjeux et aux réalités de notre cycle.

Enfin, merci à vous chers membres pour votre fidélité, vos questions et vos témoignages qui nourrissent nos réflexions. Cette année, nous avons notamment reçu de nombreux retours sur les nouveaux moyens de français 3-4P, ce qui nous a permis d'alimenter notre discussion avec la DP. Je vous ferai un retour à ce sujet en fin d'assemblée.

Avant de conclure, j'aimerais rappeler que sans votre soutien, nous ne serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Continuez à nous faire part de vos retours, de vos questions, et n'hésitez pas à parler de notre association autour de vous !

Je vous souhaite une excellente assemblée et me réjouis d'échanger avec vous lors de notre traditionnel apéritif.

2. Messages des Invités

M. Baertsch, Responsable de l'éducation routière au TCS, présente le nouveau gilet de sécurité qui sera distribué dans les classes 1-2P à la rentrée d'août 2026.

Le TCS travaille en collaboration avec la police. Conformément à la législation suisse, ces gilets doivent répondre aux normes en vigueur. Or, plusieurs de ces normes ont évoluées et les anciens sautoirs ne satisfaisaient plus aux exigences actuelles. Le gilet utilisé en 2025-2026 constituait ainsi une solution transitoire.

Plusieurs modèles ont été testés et des enseignant·e·s ont eu l'occasion de faire part de leurs retours.

M. Baertsch présente le nouveau modèle, Lumi, et en détaille les différentes fonctionnalités. Pour cette nouvelle année scolaire, les retours du terrain seront à nouveau les bienvenus.

Le livre *En route avec Renard*, moyen facultatif, est également brièvement présenté. Le badge « renard », à fixer sur les nouveaux gilets des classes de 1-2P, constitue un clin d'œil à cet ouvrage. Il est par ailleurs rappelé que le flyer destiné aux parents d'élèves doit être distribué.

Dix gilets sont offerts aux personnes qui souhaitent en prendre un. Enfin, M. Baertsch rappelle que différentes activités pédagogiques peuvent être commandées gratuitement auprès du TCS.

Mme Anne Christe de Mello, responsable de la filière BP, présente le nouveau plan d'études BP destiné aux étudiant·e·s de la HEP Vaud. Celui-ci entrera en vigueur à l'automne 2026.

Elle expose plusieurs contraintes ayant guidé son élaboration, notamment la reconnaissance du diplôme, le cadre légal, diverses injonctions politiques ainsi que l'harmonisation à l'échelle romande. Le canton de Vaud jouera un rôle pilote dans ce projet romand.

Les étudiant·e·s seront accompagné·e·s lors de leur entrée dans le monde professionnel à la fin du Bachelor et la formation tout au long de la carrière constituera également un axe important du dispositif.

Mme Christe de Mello présente également le calendrier prévu pour les trois années de formation. Les stages seront adaptés en première année : les étudiant·es effectueront désormais des stages blocs et non plus un stage hebdomadaire chaque mardi matin. Des semaines thématiques seront mises sur pied et un séjour obligatoire de trois semaines en Suisse alémanique est prévu à la fin de la deuxième année.

Les exigences linguistiques ont été également revues lors de l'admission. Le niveau B2 en allemand sera certifié par la HEP à la fin de la deuxième année. Il n'est dès lors plus possible de faire valoir une note de 4 pour l'allemand en maturité. En revanche, un certificat B2 délivré par une école de langue reconnue pourra remplacer la certification de la HEP. Idem pour l'anglais.

Malgré certaines spécificités propres aux degrés 1-4P et 5-8P, le diplôme continuera d'être délivré pour l'ensemble du primaire (1-8P).

Plusieurs séances d'information sont prévues, dont une à l'intention des associations le 28 avril à 16h30, à la HEP (B21) ou par Zoom.

En réponse à une question, Mme Christe de Mello précise qu'il est possible, pour toute direction, d'adresser une demande via un formulaire en mai au CéFoPé afin qu'un·e étudiant·e soit présent·e en classe lors de la rentrée. Cette participation ne faisant pas partie intégrante de la formation, elle repose sur une base volontaire de la part des étudiant·e·s

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2025

Le PV de l'AG du 2 avril 2025 est disponible sur le site internet de l'association. Le document ne faisant pas l'objet de questions, Daphné Ravera procède au vote.

Le PV de l'AG du 2 avril 2025 est accepté à la majorité (0 abstention).

4. Approbation du rapport d'activités 2025-2026

Le rapport d'activités 2025-2026 a été envoyé par courrier postal aux membres de l'AVEP1. Il est également disponible sur le site. Le document ne faisant pas l'objet de question, Daphné Ravera procède au vote.

Le rapport d'activités 2025-2026 est accepté à l'unanimité (0 abstention).

5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Les documents des comptes ont été envoyés par courriel ainsi que le rapport de la caissière. Daphné Ravera présente les documents et commente les comptes.

Le bénéfice de cette année s'élève à 3'494,65 Fr contre 2'297,91 Fr l'année passée. Le solde du compte à ce jour est de 46'148,88 Fr.

Au niveau des recettes, elles restent plus ou moins semblables à celles de l'année passée. A savoir que la contribution SPV varie selon le nombre de membres. Il n'y a cette année pas de contribution pour une formation car nous n'en avons pas organisée.

Au niveau des charges, il n'y a pas de changement majeur. Il n'y a pas de frais liés à une formation comme nous n'en n'avons pas organisée. Il y a cependant des frais liés à nos nouveaux goodies.

Au niveau du budget 26-27, il n'a pas été modifié par rapport à l'année précédente. Une formation était organisée pour cette année mais elle a été annulée. Le montant est laissé au budget car le comité espère pouvoir en trouver une autre.

Les comptes et le budget ne faisant pas l'objet de questions, Daphné Ravera passe la parole à Shirin Luget-Russell pour le rapport des vérificatrices des comptes. Shirin Luget-Russell lit le rapport et propose de donner la décharge à la caissière.

5a. Vote

Les comptes 2025-2026 sont adoptés à l'unanimité (0 abstention).

Le budget 2026-2027 est adopté l'unanimité (0 abstention).

Daphné Ravera remercie les membres pour leur confiance.

5b. Élection d'un deuxième suppléant

Mélanie Treur se porte candidate comme deuxième suppléante. Et Linda Gence se porte également volontaire pour l'année suivante.

6. Élection du Comité

Daphné Ravera remercie Sarah Bertholet, actuellement en reconversion professionnelle et Galia Vullo qui a quitté le comité après la dernière AG afin de se consacrer à sa famille. Daphné Ravera les remercie pour leur investissement au sein du comité et leur souhaite tout le meilleur pour leur vie professionnelle et privée.

Le comité est toujours activement à la recherche de nouvelles personnes. Lucie Hercod devra quitter le comité lors de la prochaine AG car elle aura terminé son master d'enseignement spécialisé. Daphné Ravera et Sophie Bähni peuvent être amenées à quitter prochainement le comité en fonction des opportunités professionnelles qu'elles auront. Daphné Ravera encourage chacun·e à les contacter pour les rejoindre ou assister à l'une des séances. Le comité se rencontre au siège de la SPV à Lausanne environ 7 fois par an. Daphné Ravera annonce que les trajets sont défrayés ainsi que les séances supplémentaires (hors comité) à hauteur de 50.- par séance, que la présidente a un salaire de 600.- par année et que la caissière et la secrétaire ont un salaire de 450.- par année.

Une membre explique qu'en faisant partie du comité il y a plusieurs années, elle a ressenti une véritable ouverture sur le métier. Une autre propose de faire une publication dans le Majuscule en rappelant les divers avantages à faire partie du comité. Une dernière rappelle que les enseignant·e·s reçoivent beaucoup d'injonctions qui ne sont pas toujours comprises. Le comité lui a permis d'être plus sereine face à cela sur le terrain.

7. Élection délégués AD SPV

Daphné Ravera rappelle que le rôle des délégués est de représenter l'AVEP1 à l'Assemblée SPV. Elle précise que l'AVEP1 a vraiment besoin de la présence et de l'engagement des délégués de l'AVEP1. Elle demande également aux délégués souhaitant ne plus l'être de s'annoncer afin de laisser leur place à une autre personne.

L'AD SPV, se déroule une fois par année. C'est un moment convivial mais surtout important pour la vie associative ! Les membres ont droit à la parole sur des dossiers prioritaires pour l'avenir de l'école. L'AVEP1 dispose de 55 sièges. 53 sont pourvus. Deux personnes se portent candidates. Elles sont élues déléguées par l'assemblée à l'unanimité. Les délégué·e·s

sont remercié·e·s pour leur engagement. La prochaine AD de la SPV aura lieu le 4 juin 2026 à Avenches.

8. Message de la SPV

Daphné Ravera passe la parole à Gregory Durand, président de la SPV. Il salue les membres de la part d'Yves Froidevaux et du Comité Cantonal de la SPV et revient sur quelques dossiers :

- La forte mobilisation 1-2P de la part des membres AVEP1 et du comité.
- La mobilisation et les grèves de cet automne contre les mesures d'austérité. Il salue l'engagement des enseignant·e·s du cycle 1 qui ont répondu présent·e·s
- Le projet MAT-EO. Une consultation en automne 2026 concernant l'avant-projet de loi sera mise en place. Il encourage les membres à y prendre part.
- La vie interne de la SPV change peu à peu. En effet, il quittera le poste de Président en août 2026. Il en profite pour remercier différentes personnes présentes ou non pour leur engagement auprès de l'AVEP1 et de la SPV.

Enfin, il remercie les membres de l'Assemblée et précise avoir grandement appris sur notre cycle au cours de sa présidence SPV.

9. Résolution « Pour un premier cycle fort »

Une résolution "Pour un premier cycle fort" a été rédigée par le CC et le comité de l'AVEP1 afin de servir de base de travail pour les prochaines discussions avec la DGEO. L'objectif est double : d'une part, disposer d'un document clair qui synthétise nos demandes, et d'autre part, nous recentrer sur l'ensemble du cycle 1, et pas uniquement sur les 1-2P. En effet, plusieurs problématiques rencontrées en 1-2P se retrouvent également en 3-4P.

Cette résolution n'a pas vocation à être envoyée telle quelle, mais plutôt à accompagner le comité dans ses futurs échanges et prises de position. Elle s'appuie sur l'ensemble des dernières demandes de l'AVEP1 et de la SPV.

Une discussion s'ouvre à propos de la résolution et quelques propositions de changements sont faites.

Gregory Durand précise l'importance de recentrer le débat et de rappeler que l'AVEP1 est l'association professionnelle experte pour ce cycle. Il rappelle que pour l'heure, les réponses du Département ne sont ni suffisantes, ni adéquates quant aux difficultés liées aux violences rencontrées sur le terrain.

La résolution ainsi modifiée (ci-dessous) est soumise au vote.

Résolution AVEP1 - Pour un premier cycle fort

Dans un contexte scolaire toujours plus intensif, les difficultés rencontrées lors des premières années d'école ne sont plus à débattre. Elles sont là, présentes, prenantes, épuisantes. Les conditions de travail ont par contre peu évolué, hormis quelques bases légales comme le Concept 360°. Toutefois, le terrain rencontre encore et toujours des problèmes majeurs.

Si la pétition « Plus de moyens financiers pour les classes de 1-2P » a permis de remettre en lumière les difficultés que nous rencontrons au cycle 1, les avancées sont minces. Il est temps une nouvelle fois pour l'AVEP1 de se positionner de manière pro-active et de proposer des mesures concrètes.

Une prise de conscience se dessine auprès de la DGEO quant à l'importance de l'entrée dans la scolarité des enfants. Au même titre que la transition entre le primaire (8P) et le secondaire (9S) requiert une attention particulière, l'entrée dans la scolarité doit également faire l'objet des mêmes préoccupations. L'AVEP1 réaffirme ici l'urgence de la mise en place de mesures dès le 1er cycle afin d'accompagner au mieux tous les élèves. En effet, répondre aux besoins de tous les élèves dans les premières années est un investissement pour toute leur scolarité.

Pour finir, l'AVEP1 considère que c'est bel et bien en améliorant les conditions d'apprentissage pour toute la classe, plutôt qu'en multipliant les aides individuelles, que ces mesures seront efficaces.

L'AG de l'AVEP1 réunie à Pully le 25 mars 2026 soutient les mesures suivantes pour le cycle 1 :

Effectifs de classe :

16 élèves, afin d'augmenter le temps réel passé auprès des élèves, quel que soit leur profil;

Co-enseignement :

Dans les classes difficiles, deux enseignant-es par classe durant les moments compliqués, au minimum 12 périodes.;

Mesures urgentes :

Création d'une équipe volante en cas de crises, selon les bâtiments;
Financement spécifique comme le propose le Concept 360 (pp. 59 à 61);

Augmentation du taux d'encadrement (AI, ES, ...):

Augmentation du budget et des effectifs des assistant-es à l'intégration et des enseignant-es spécialisé-es;
Ouverture des structures spécifiques aux jeunes élèves;

Augmentation des éducateurs-trices en milieu scolaire :

Augmentation du pourcentage octroyé aux éducateurs-trices en milieu scolaire;
Bilan des classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS);
Ouverture des structures spécifiques aux jeunes élèves;

Meilleure collaboration pré-scolaire/primaire :

Séance obligatoire de pré-rentrée pour les parents;
Informations qui circulent entre notamment le médecin cantonal, les infirmiers-ères petite enfance (IPE), le service éducatif itinérant (SEI), les accueils parascolaires, l'école...

Les propositions de modifications sont acceptées à l'unanimité.

La résolution est acceptée à l'unanimité et applaudie par l'Assemblée.

10. Dernières nouvelles

Sophie Bähni fait le retour de la rencontre avec la DP et la HEP concernant les nouveaux moyens d'enseignement de français pour les 3-4P. Cette rencontre a eu lieu le 25 février 2026 et s'est révélée intéressante et constructive. Les interlocutrices étaient à l'écoute et ont reconnu les difficultés rencontrées sur le terrain et qu'un moyen sensé soutenir les enseignant·e·s peut actuellement être perçu comme une source de pression importante. Les inquiétudes concernant la densité du MER ont ainsi été clairement entendues.

Elles réfléchissent actuellement aux suites à donner à cette rencontre. Elles ont exprimé une réelle volonté de soutenir les enseignant·e·s dans la prise en main de ce nouveau moyen. Plusieurs pistes sont en réflexion afin de répondre aux différentes interrogations soulevées. Elles ont notamment insisté sur l'importance de s'autoriser à expérimenter, sans chercher à tout faire la première année.

Daphné Ravera annonce qu'une formation était prévue concernant l'évaluation par les ceintures de compétences pour faire suite à la conférence qui devait avoir lieu aujourd'hui mais cette dernière a malheureusement été annulée. Elle rappelle que nous sommes toujours à la recherche d'idées de formation et encourage les membres à nous les transmettre.

Sophie Bähni annonce que le traditionnel « *Viens bruncher Avep'nous* », moment agréable et enrichissant aura lieu au Musée Suisse du Jeu le 30 mai 2026 à 9h45. Visite guidée privée et brunch sont prévus. Les inscriptions peuvent se faire auprès du Comité dès aujourd'hui ou par e-mail.

11. Divers

Périodes PET 1-2P

Une membre se questionne sur les PET en 1-2P. Qu'en est-il de ses périodes ? La communication de sa direction n'est pas claire quant à l'utilisation de ces périodes. Elle relève un manque de prise en compte des réels besoins des enseignant·e·s. Est-ce que la SPV ou l'AVEP1 peut se saisir de ce dossier ?

Gregory Durand répond. Il rappelle qu'il s'agit d'1 période par tranche de 17 élèves et que ces périodes ne devraient pas être utilisées à des fins d'ouverture de classe. Il a été demandé que ces périodes soient discutées par la conférence des maîtres (sectorielle). Il encourage les membres à écrire à la SPV.

Sophie Bähni rappelle qu'un document, à l'attention des directions existe et que celui-ci propose des pistes d'utilisation.

Une membre prend la parole pour préciser que dans son établissement, ces périodes ont été utilisées pour du co-enseignement.

Lucie Kemmling précise que ces périodes ont été pérennisées. De plus, elle explicite qu'il est possible et facile de contrôler dans LAGAPEO si elles sont véritablement utilisées comme prévu.

Une membre propose de faire un sondage auprès des membres concernant les périodes PET. Gregory Durand répond que cela a déjà été fait.

Non remplacement des enseignant·e·s spécialisé·e·s

Une membre s'inquiète de constater que lorsqu'un·e enseignant·e spécialisé·e est en arrêt, il n'y a pas forcément de remplacement mis en place. Les élèves sont laissés sans mesure et les enseignant·e·s doivent se débrouiller comme elles·ils peuvent. Elle s'inquiète également du nombre de burn-out de plus en plus nombreux chez les enseignant·e spécialisé·e.

STOCKEO recherche impossible

Une membre mentionne qu'il est toujours compliqué, voire impossible de trouver efficacement des articles sur STOCKEO.

Le sujet a déjà été souvent relayé. Ils sont au courant des difficultés rencontrées. Le comité relaiera encore l'information et demande que les membres transmettent les problèmes liés à cette plateforme.

PPLS pas autorisés à venir en classe

Une membre se questionne sur le fait que les PPLS ne sont pas autorisés à venir observer les élèves en classe.

Gregory Durand répond en explicitant qu'il leur est possible de venir en classe à la condition que les parents les y autorisent. Néanmoins, les professionnel·les ont peu, voir pas, de temps pour ce type d'intervention.

Le Comité remercie les membres pour leur présence.

L'Assemblée statutaire se termine à 16h15.

Lucie Hercod

Secrétaire au PV